

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Les saignements utérins anormaux (SUA) aux différents temps de la vie - Allergies médicamenteuses

**No d'activité :** 86923

**Date :** vendredi le 13 octobre 2023

**Lieu :** Webinaire

**Coordonnées :**

## Objectifs

Les saignements utérins anormaux (SUA) aux différents temps de la vie

- Évaluer un SUA aux différentes étapes de la vie d'une femme
- Investiguer adéquatement les SUA en première ligne
- Contrôler les SUA pharmacologiquement lorsque possible
- Rechercher et traiter adéquatement l'anémie secondaire aux SUA
- Référer au temps opportun en deuxième ligne

Les allergies médicamenteuses

- Reconnaître les tableaux cliniques des allergies aux médicaments dont plus particulièrement les allergies aux antibiotiques et leurs prévalences;
- Différencier les tableaux cliniques d'allergies de ceux qui ne le sont pas;
- Discuter des allergies croisées entre certaines classes de médicaments;
- Décrire la prise en charge de ces allergies et clarifier quand doit-on utiliser un auto-injecteur d'épinéphrine;
- Orienter en spécialité les patients nécessitant des tests d'allergies.

**Président de séance :** Dre Caroline Delisle

## Horaire

2023-10-13	13:00	14:30	Conférence	Les saignements utérins anormaux (SUA) aux différents temps de la vie	Dre Marie-Claude Tanguay, gynécologue-obstétricienne
2023-10-13	14:30	14:45	Pause/Repas		
2023-10-13	14:45	16:15	Conférence	Les allergies médicamenteuses	Dre Mélanie Nguyen, allergologue

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: [emc-amorsl@amorsl.ca](mailto:emc-amorsl@amorsl.ca).

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît

3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Pfizer

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.